



## A l'occasion du centenaire de la mort du général d'armée Charles Mangin,

Le Professeur Dominique Barjot

Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer

Le général Paul Gèze

Commandant l'Ecole militaire de spécialisation de l'outre-mer et l'étranger

Père de l'Arme des Troupes de marine

Le général de corps d'armée (2s) Philippe Bonnet

Président de la Fédération nationale des anciens d'outre-mer

et des anciens combattants des Troupes de marine



*vous prie de bien vouloir participer à la journée d'hommage et d'évocation historique  
qui se déroulera le 11 octobre 2025 dans la région de Villers-Cotterêts*

### Programme

8h30 : accueil en gare de Villers-Cotterêts

puis mouvement en bus vers la butte de Chalmont pour les personnes qui le souhaitent

10h00 - 11h30 : dépôt de gerbes à la butte Chalmont puis évocation "face au terrain"  
de l'offensive de la X<sup>e</sup> armée par le général de corps d'armée (2S) Dominique Delort,  
membre de l'Académie des sciences d'outre-mer

12h00 - 13h45 : repas à l'auberge de l'abbaye de Longpont

14h00 - 14h30 : hommage au capitaine Van Vollenhoven, héros du RICM et ancien Gouverneur général de l'AOF  
devant son tombeau-monument en forêt de Montgobert

15h00 - 15h30 : arrêt à la tour d'observation du général Mangin, au nord de Villers-Cotterêts

16h00 : retour à la gare de Villers-Cotterêts

---

### Bulletin réponse

A faire parvenir avant le 25 septembre à :

FNAOM-ACTDM – Journée Mangin

2 rue Charles-Axel Guillaumot – CS 30078 – 92508 RUEIL-MALMAISON CEDEX

M. ou Mme ..... participera à la journée du 11 octobre 2025 à Villers-Cotterêts,  
accompagné(e) de ..... personne(s).

1. Souhaite bénéficier du transport en bus : OUI – NON (rayez la mention inutile)

2. Souhaite participer au repas (\*), accompagné(e) de..... personne(s)

Ci-joint un chèque de ..... x 50 € =..... €, à l'ordre de FNAOM-ACTDM

(\*) apéritif -entrée -plat – dessert – boisson – café